



les coteaux  
bordelais  
communauté de communes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2021-30**

**Objet : Délibération portant adhésion à la Fondation du patrimoine**

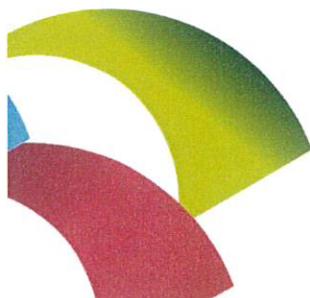
Conseillers en exercice	29	Pour	28
Conseillers présents	21	Contre	
Quorum	15		
Conseillers représentés	7		
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	21/VI/2021	L'an 2021, le 30 juin à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis au Pôle associatif de Salleboeuf, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Date d'affichage	22/VI/2021		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Nathalie MAVIEL**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Salleboeuf		Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux		Thierry GENETAY
Emmanuel KERSAUDY	Salleboeuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Salleboeuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux		Christophe COLINET
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le

0 1 JUL. 2021



N° 2021-30

**Objet : Délibération portant adhésion à la Fondation du patrimoine**

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 16 juin 2021

Rapport de synthèse :

La Fondation du patrimoine participe à sauvegarder de nombreux sites historiques et patrimoniaux représentatifs de la région, au maintien des savoir-faire et au développement économique et touristiques.

En 2019 ce sont 1,2 millions d'euros qui ont été mobilisés en Aquitaine pour permettre la sauvegarde et la mise en valeur de tous les types de patrimoine : immobilier, mobilier, naturel, protégé ou non au titre des monuments historiques. 97 projets ont ainsi été menés à bien.

L'activité de la Fondation du patrimoine, basée essentiellement sur le bénévolat, dépend pleinement du soutien populaire. Ce dernier se caractérise entre autres par les souscriptions mises en place sur chacun des projets publics mais également par les adhésions des collectivités territoriales.

En adhérant, les collectivités s'engagent pour montrer qu'elles encouragent cette démarche.

Pour 2021, le montant de l'adhésion de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » est de 600 € (strate des EPCI entre 10 000 et 30 000 habitants).

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. D'adhérer à compter de 2021 à la Fondation du patrimoine
2. De rappeler que le Président dispose dans ses délégations de la possibilité de renouveler les adhésions aux associations

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

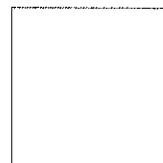
Fait à Tresses, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le Président  
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

# Bordereau de signature

Délibération portant adhésion à la Fondation du patrimoine



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	01/07/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	01/07/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	01/07/2021	  Certificat au nom de Christian SOUBIE (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux\_Bordelais\_DGS\_Président